



MODE D'EMPLOI

violencequefaire.ch est un site internet d'informations et de prévention sur la violence au sein du couple, destiné à la population suisse romande.

Poser une question

Sur violencequefaire.ch, vous pouvez poser des questions par écrit, anonymement, en utilisant un pseudonyme et un mot de passe. Des réponses individuelles vous sont données dans les trois jours ouvrables par des professionnel·le·s des services d'aide spécialisés en matière de violence conjugale. Cette prestation est gratuite.

L'anonymat protège

Les situations sont souvent difficiles, douloureuses. L'anonymat vous permet d'aborder en toute sécurité les sujets qui vous préoccupent, sans la crainte d'être jugée. Pour garantir ce principe, nous effaçons dans les questions toute indication qui permettrait de reconnaître ou de contacter quelqu'un·e (nom, coordonnées, téléphone, e-mail...). Les répondant·e·s travaillent également sous le couvert de l'anonymat.

Connaître toutes les questions posées

La très grande majorité des questions posées et leurs réponses sont publiées sur le site et peuvent être consultées par tous et toutes. Cela permet de trouver des réponses à des questions que l'on se pose. Dans certains cas sensibles, les répondant·e·s peuvent décider de maintenir la question privée. Elle n'est alors accessible qu'à la personne qui l'a posée.

Respect

Toutes les données publiées sur le site sont validées avant leur parution, ce qui permet d'éviter que les contenus ne soient pas en accord avec l'éthique de violencequefaire.ch. Nous attendons des utilisatrices qu'elles adoptent un ton non agressif et respectueux d'autrui. Les injures ne sont pas de mise sur le site, que ce soit à l'égard des répondant·e·s ou des autres internautes.

Question urgente

Nous répondons à vos questions dans les trois jours ouvrables. Si vous avez une question urgente, contactez les services d'aide spécialisés de votre région ([adresses utiles](#)).

Un service complémentaire

Sur violencequefaire.ch, nous proposons une aide ponctuelle qui ne remplace pas un contact direct avec les services d'aide existants. Les services spécialisés sont à même d'offrir des consultations approfondies et un accompagnement sur la durée. De nombreuses [adresses](#) par canton sont disponibles sur le site. Suivant la situation, nous recommandons à nos utilisatrices de les solliciter.